



## PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Mer, Littoral et environnement Marin

Capitainerie du Port de Dieppe

## AVIS AUX USAGERS

**EMPLACEMENT: PORT DE DIEPPE**

**DATE DU FAIT SIGNALÉ: 27/01/2026**

**FAITS À SIGNALER:** Travaux portuaires – Campagne de dragage Bassin Anglo par Ponton PRINS 2

Une campagne de dragage pour l'entretien des fonds du port de Dieppe sera effectuée du 16 février au 02 mars 2026 entre les pontons De Clieu (n°4) et Verrazzano (n°6).

Pour permettre les manœuvres du « Prins 2 », l'accostage ponton pêche Quai du Carénage face aux pontons Parmentier (n°5) et Champlain (n°7) sera interdit.

Le Ponton « Prins 2 » montrera, de jour comme de nuit, les marques et les feux prévus par la réglementation pour prévenir les abordages en mer concernant les navires à capacité de manœuvre restreinte.

Il est recommandé aux navigateurs d'être prudents à l'approche du chantier.

Les informations et les consignes seront données par « Dieppe port » sur VHF 12

#### Diffusion :

Sous-préfecture Dieppe DDTM76 AIMLP Paris-Normandie Informations Dieppoises E-scaleport Mairie de Dieppe CRPEM-HN C.V.D. CND Aviron AUPPD DFDS	SMPN SMPN / Exploitation SMPN / Outilage SMPN / Pêche SMPN / Plaisance COMAR Manche CROSS GNZ Sémaphore de Dieppe TSM Lamanage Dieppe Affichage CAPD Pilotage Rouen
---	--

A Dieppe, le 27/01/2026

Cédric MATHIEU  
Responsable de Capitainerie  
Adjoint au Commandant du port de Dieppe

Adjoint au Commandant du Port de Dieppe